

Un parfum de Morvan



Connaissez-vous la S.C.M. ? Aujourd'hui il fait très beau, au-dessus des prés verts parsemés de blanc par les bovins charolais, règne sans partage ou presque un ciel bleu tacheté de quelques cumulus et la rencontre des vertes forêts avec le ciel bleu du Morvan qui évoque ces superbes tableaux de jeunesse du peintre André Dulaurens.

Mais ces lignes ne veulent pas vous parler de poésie ni de tourisme, bien que nos pas nous guident vers ce charmant bourg de La Celle, à trois lieues d'Autun, devenu depuis quelque temps le pays des roses. Nous allons plutôt découvrir ensemble un des aspects du Morvan économique, du Morvan qui travaille, avec l'un de ces néo-morvandiaux à qui nous devons un frein efficace à l'exode rural.

Quittons la RN 978 qui relie Autun à Château-Chinon, empruntons la petite route d'Anost et très vite à droite nous voyons un modeste bâtiment, ancien entrepôt d'un car-releur, racheté par la municipalité (menée de façon dynamique par Francette Guibourt). Une enseigne « Société Conditionnement Morvan », un comité d'accueil formé par un grand chien noir qui consent gentiment à nous laisser entrer et nous rencontrons Jean-

Pierre et Chantal Jessin, les propriétaires et gestionnaires de cet atelier.

Mais que diable sont-ils venus faire en Morvan ?

Jean-Pierre Jessin nous conte son parcours à l'image des routes morvandelles : plein de virages ! Natif (en 1943) de la région parisienne, Jean-Pierre passe un BTS de dessin industriel et conception mécanique et exerce son métier, là-bas, de 1965 à 1976. Il y devient directeur technique d'une entreprise de mécanique générale. Et puis, un des aléas de la vie moderne surgit : ce fut le licenciement économique. Ceci, notons-le bien, dans un contexte, parfois idéalisé, de retour à la campagne : rappelez-vous le Larzac ou le plateau de Millevaches. Alors Jean-Pierre entreprend un virage à 180°, s' imagine dans la peau d'un éleveur, part se former à la Bergerie Nationale de Rambouillet et passe un diplôme dont il reste toujours très fier. Rambouillet c'est aussi une variante des « Liaisons dangereuses » ; Jean-Pierre part en stage avec une

des élèves, pour aider à cette fénaison qui ne consiste pas comme le disait Madame de Sévigné à « batifoler dans les prés » mais qui conduit Jean-Pierre Jessin à... Anost. Et lui qui ne connaissait absolument pas notre vieux massif granitique s'éprend du pays...

Ce projet de vie à la campagne, ses primes de licenciement, sa récente formation à Rambouillet s'ajoutent au charme du paysage du Morvan, à l'adéquation du sol et du climat à l'élevage des ovins et caprins, et la proximité de Paris qui permet les contacts avec famille et amis, et voilà pourquoi,

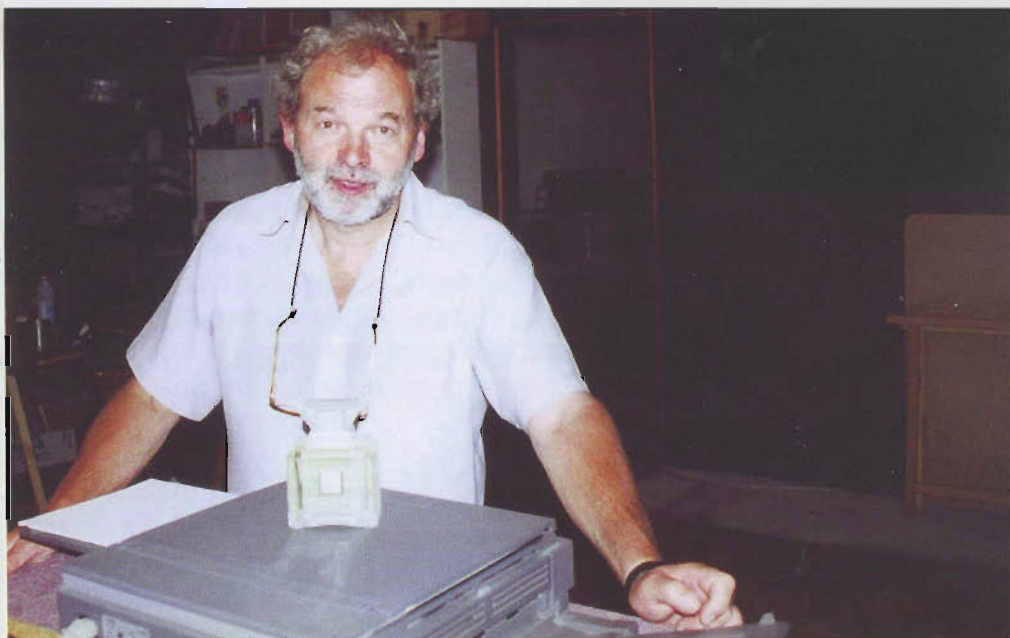
en 1979, Jean-Pierre et Chantal s'installent à Anost.

Un élevage démarre, comprenant soixante chèvres, cinquante brebis et deux cents lapins, tout commence bien, les Jessin sont heureux de leur reconversion, et la mécanique est toujours là pour Jean-Pierre : nourrisseurs, machine à traire etc. Hélas, la fluctuation descendante des cours et la concurrence mettent nos nouveaux éleveurs dans l'impossibilité de faire face aux remboursements.

Là, Jean-Pierre nous parle de son nouveau virage, cette fois à 90° ; il laisse à Chantal le soin d'un troupeau réduit et, lui, retrouve sur Paris un travail de bureau d'études pour une société de conditionnement.

Alors... vont-ils repartir à Paris ? Le charme du Morvan a opéré, aucun des deux ne veut retourner en Ile-de-France et en 1989, ils lancent avec deux ou trois personnes « Jessin Conditionnement » car pourquoi faire pour d'autres ce que l'on peut faire pour soi ?

Mais après quatorze ans d'élevage à temps plein ou partagé, le couple décide de tout clarifier, d'arrêter l'élevage (Jean-Pierre





nous confie qu'il le regrettera toujours) et de créer une petite société indépendante :

la « Société de Conditionnement du Morvan ».

L'opportunité d'une implantation de l'atelier à La Celle se présente, avec la desserte par une grande route, une facilité d'accès pour les camions, la proximité d'Autun. Néanmoins, Jean-Pierre et Chantal sont toujours des anostiens où ils se lient d'amitié avec plusieurs et notamment d'autres néo-morvandiaux, comme par exemple l'écrivain Didier Cornaille.

Voilà donc revenu pour Jean-Pierre Jessin, mais cette fois pour lui-même, le temps d'étudier, concevoir, réaliser des machines (peu coûteuses) pour répondre à toutes sortes de demandes de conditionnement. Donc adaptation souple aux besoins des clients et absence d'investissements lourds. Par contre une contrainte déplorée : une exigeante présence continue de Jean-Pierre, le seul vrai technicien de l'entreprise. Les vacances ? pas question !

Il s'agit de conditionner des verrous, des antennes, des poudres, pour des clients de Chalon et d'Auxerre, et surtout des parfums venant du pôle national de Chartres : Hermès, Lancôme, Cartier, Cerruti... tous de grands par-



fumeurs, et que de précieux liquides vont passer des containers aux très petits échantillons qui vont sortir au nombre de 60 000 par jour des ateliers de La Celle-en-Morvan ! Soit 30 000 produits finis par jour, sans bien sûr aucun problème de débouchés puisque Jean-Pierre et Chantal Jessin ne sont que les sous-traitants des commanditaires. Ils sont seulement là pour apporter une valeur ajoutée grâce au conditionnement, au moyen de modestes mais ingénieuses machines et grâce à une équipe d'excellentes ouvrières formées sur le tas. Elles sont dix en permanence plus cinq contrats à durée déterminée à venir chaque jour bien sûr de La Celle, mais aussi d'Anost, de Roussillon, de Tavernay ; ici pas de pointeuse, pas de hiérarchie, pas de mouvements sociaux, mais une équipe soudée autour de l'outil de travail et du gagne-pain de tous et toutes. C'est aussi cela le travail à la campagne ; horaires souples selon les commandes, jours de détente ou coups de collier, ce qui compte c'est le client, car c'est de lui que l'on dépend.

Ici chacun sait qu'il faut se serrer les coudes, en cas de coup dur comme l'année où l'un des principaux partenaires dépose son bilan, d'où non-paiement d'une part et perte d'un client d'autre part. C'est dur pour une petite entreprise et l'on s'est posé la question de confiance à la S.C.M... Mais, et c'est là que Jean-Pierre et Chantal méritent d'être adoptés en Morvan, car ils sont têtus et courageux en cas de tempête, l'entreprise plie et ne rompt pas !



Nous leur posons bien sûr la question : « si c'était à refaire ? » Et avec un sourire confiant Jean-Pierre Jessin nous répond : « j'ai appris à me battre, dans une voie qui me plaît et j'espère que cela durera longtemps encore, dans ce Morvan que je ne voudrais certes plus quitter ».

Et quelque chose nous dit que l'un de ses fils, qui travaille actuellement dans une industrie autunoise, pourrait un jour travailler en liaison avec son père et... dans l'avenir lui succéder ■